

DCM N° 2024-10/030

Séance du 28 octobre 2024

Le conseil municipal dûment convoqué le 28 octobre 2024 à 18h, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Choisey, **sous la présidence de** Madame THEVENIN Hélène, Maire

Date de la convocation : 23/10/2024	La liste des délibérations affichée et publiée le 29/10/2024
Nombre de conseillers en exercice : 13	

PRESENTS : THEVENIN Hélène, BARRET-PAQUES Béatrice, DEMONT PRENAT Sylvie, DUBOIS Stéphane, LACROIX Marie-Paule LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (**10 présents**)

ABSENT(S) : ----

ABSENT(S) Excusé (s) : CRETIN Bérengère, BARTHE Olivier, DIAS Edouard

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
M. BARTHE Olivier	à	Mme BARRET-PAQUES Béatrice
M. DIAS Edouard	à	Mme THEVENIN Hélène

Secrétaire de séance : Monsieur DUBOIS Stéphane désigné conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

OBJET : **Opération cœur de village phase 1 : renaturation et sécurisation de la rue d'Aval – Validation du nouveau plan de financement et demande de subvention**

Par délibération en date du 24 novembre 2023, le conseil municipal a approuvé l'opération de renaturation et sécurisation de la rue d'Aval ainsi que son plan de financement prévisionnel.

Madame le Maire expose à nouveau le projet, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un avant-projet définitif à 349 798.40 € HT soit 419 758.08 € TTC.

Ce projet peut être également soutenu par le Conseil Départemental du Jura au titre des aides aux territoires liés au patrimoine communal et des amendes de police.

Au vu de ces nouveaux éléments, le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel HT	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	104 939.52 €	30 %
Département	Amende de police (25 % sur 40 000 € maxi)	10 000 €	2.86 %
	Aide aux territoires – conservation patrimoine (20 % sur 70 548.80 €)	14 109.76 €	4.03 %
Auto-financement			
Fonds propres		220 749.12 €	63.11 %
Total HT		349 798.40 €	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date de lancement de l'appel d'offre : novembre 2024
- Date choix de l'entreprise : décembre 2024
- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : mars 2025
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : juin-juillet 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la réalisation du projet présenté, estimé à 349 798.40 € HT
- Approuve le plan de financement prévisionnel ainsi exposé
- Autorise Mme le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR ou DSIL) et du Conseil Départemental comme mentionné dans le plan prévisionnel de financement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

*Par délégation du Maire,
BARRET PAQUES Béatrice
1^{ère} Adjointe*

